

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz<sup>1</sup> Mercredi 6 février 2013, de 20h00 à 22h00

Salle d'appui du collège de la Sallaz, av. de la Sallaz 38 à Lausanne

<b>Parents :</b>	Mmes Zohrat <b>Breguet</b> , Carmen <b>Chabloz-Vessaz</b> , Stéphanie <b>Laurent</b>
<b>Professionnels :</b>	Mmes Dorina <b>Binaghi</b> , Marisol <b>Cabos</b> , Corinne Amandine <b>Epars</b> , M. Michel <b>Rosselet</b> (directeur)
<b>Organisations :</b>	Mme Mélanie <b>Yerly</b> , M. Théo <b>Gafner</b>
<b>Autorités politiques :</b>	M. Denis <b>Corboz</b>
<b>Excusés/absents :</b>	Mmes Eliane <b>Aubert</b> , Monique <b>Brechet</b> , Sandra <b>Cuénoud</b> , Anita <b>Jost</b> , Lidiana <b>Padoan</b> , MM. William <b>Blanco-Bose</b> , José <b>Garcia</b> , Samuel <b>Ressom</b>

### 1) Adoption du PV du 5 novembre

Ok, tout le monde approuve.

### 2) Résultats du Conseil des élèves

4 collèges ont été consultés (sans l'Arzillier), soit Sallaz, Coteau-Fleuri, Boissonnet et Vers-chez-les-Blanc.

Les enfants ont fait des suggestions, les délégués ont été élus, une réunion entre délégués s'est tenue puis les idées ont été « écrémées » et au final le vote.

Il faut savoir que certaines propositions avaient été écartées car trop onéreuses. Mme Cabos se demande quel est le montant alloué pour ces sorties. D'après Mme Epars, le montant alloué serait celui de la Comet, à savoir 1000.- donc 250.- par bâtiment pour l'année. M. Rosselet rétorque que l'établissement dispose d'une enveloppe spéciale avec des sous exprès et donc qu'il n'y a pas besoin de puiser dans la réserve de la Comet.

Alors au final :

- Sallaz, course au trésor en forêt avec pique-nique
- Coteau-Fleuri, boum
- Boissonnet, sortie à la piscine de Bellerive
- Vers-chez-les-Blanc, pique-nique au Chalet-à-Gobet avec construction de cabanes dans les bois

Il y avait des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> choix gardés en stock par les enseignants au cas où.

Plusieurs variables rentrent en ligne de compte pour décider d'une sortie, à savoir la sécurité, le personnel encadrant, le lieu, les aides extérieures, etc.

Chaque projet nécessite donc un groupe de travail pour réfléchir aux points de base. Il faut aussi définir une date pour chaque établissement. Sur juin ou juillet ? Deux jours avaient été proposés au préalable, soit les 27 juin et 4 juillet, pour rappel, l'idée étant de proposer quelque chose de stimulant pour la fin de l'année scolaire.

Mme Binaghi pense que certaines sorties sont concrétisables directement par les profs. Quel est alors notre rôle ? Selon elle, il s'agit de mettre les enfants en lien entre collèges. « On court après quelque chose » dit-elle. L'animation santé pourrait collaborer s'il y avait des objectifs clairs en lien avec leur pratique.

La mise en route de projets provient de l'obligation de consultation du Conseil des élèves. La Comet se fonde sur les échanges avec les enfants, et les enseignants sont partenaires.

Mme Breguet rappelle le but de ces journées spéciales : apprentissage, création de liens entre les différents acteurs qui sont impliqués par le biais de l'école.

M. Gafner s'interroge sur le fait d'intégrer une animation dans le cadre du planning scolaire sans que cela devienne contraignant.

M. Corboz souligne que notre action doit avoir du sens. Il ressent une atmosphère négative lors de nos séances. Il est nécessaire que les membres de la Comet se sentent à l'aise. Il dit qu'après 6 mois de réflexion des adultes et un vote des élèves, nous sommes obligés d'aller de l'avant.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Pour cette année, montons alors les 4 projets et peut-être, qu'en 2014, après le bilan, l'objectif sera de mobiliser d'autres acteurs (parents?) La session 2012-2013 est lancée et pas moyen de revenir en arrière.

Si on se recentre sur les projets, les personnes pilotes seront :

- Sallaz : Mmes Chabloz-Vessaz et Epars
- Boissonnet : Mmes Laurent et Breguet
- Coteau : Mmes Cabos, Maudry et Yerly pour le lien avec Grand-Vennes
- M. Gafner propose de joindre des activités ludiques par le biais de la musique ou du sport.
- Mme Laurent propose de mettre à contribution ses compétences pour l'activité ludique de la piscine.
- M. Corboz propose de faire un lien entre les activités de Vers-Chez-Les blancs et La Sallaz.

Les animations

Boum : Trouver un lieu, par exemple le centre de Grand-Vennes ou la grande salle  
Former des équipes (disco, sirop, entrée, ...)  
Rendre l'activité pédagogique en animant avec des danses.  
M. Gafner cherche des intervenants.

Course : Rassembler les 2 collègues  
Mobiliser les classes pour créer la chasse au trésor  
Avoir un endroit assez grand

Piscine : Arriver en décalé  
Trouver des adultes avec brevet  
Se renseigner avec la ville pour un débarquement en masse. Mme Breguet fait le nécessaire pour avoir les informations concernant les dispositifs et les modalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

### 3) Campagne d'éducation

Un projet a été envoyé par Boissonnet appelé «Génération voisine» entre l'école primaire (14 classes) et l'EMS. C'est une rencontre avec les enfants et leurs aînés autour de la lecture et du chant. La demande est de Fr. 7000.-- à la Ville. 2 animations du « Jardin des Livres » ont donné suite à leur envie d'activité.

Le projet musique est par contre tombé à l'eau.

### 4) Suite au point no 5 du PV du mois de novembre

M. Gafner s'est rendu à Boissonnet, non pour donner un cours de musique mais proposer un atelier afin de voir et tester des instruments à vent. L'animation est gratuite pour les écoles.

Pour les prochains ordres du jour, il serait bienvenu d'amener des propositions.

Mme Breguet se renseigne sur les jetons de présence, au minimum 4 mais au maximum combien ?

**Prochaine séance : le lundi 18 mars 2013 à 20h00, bâtiment de La Sallaz**

Pour le PV : Mélanie Yerly

05.03.2013

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04 Christine.gonzalez@Lausanne <a href="http://www.Lausanne.ch">http://www.Lausanne.ch</a>
--